



Principes et positionnement de la SFP sur les dossiers concernant la discipline et la profession de psychologue.

La Société Française de Psychologie fondée en 1901, est une société savante dont les missions visent à contribuer à la constitution des savoirs fondamentaux et appliqués en psychologie, à promouvoir la psychologie scientifique dans sa diversité, à favoriser son application et sa diffusion dans tous les domaines de la vie sociale, à promouvoir les initiatives de réflexion et d'échanges entre chercheurs et praticiens, à collaborer avec les organisations qui œuvrent pour l'allongement de la formation, la reconnaissance officielle du code de déontologie des psychologues et la valorisation de la place des psychologues dans la société.

La SFP s'est clairement prononcée :

- pour une approche plurielle et ouverte aux différents courants théoriques et méthodologique et un dialogue entre les sous disciplines de la psychologie.
- contre la création d'un ordre pour les psychologues à l'identique des professions médicales dont les psychologues ne relèvent pas.
- pour le maintien du titre unique de psychologue et de la délivrance exclusive du diplôme de psychologie par des départements ou UFR des universités identifiés en sciences humaines et sociales.
- pour un allongement de la formation s'inscrivant dans le cadre d'un diplôme national de praticat de 3^{ème} cycle, post master.

René CLARISSE

Past-Président de la Société Française de Psychologie (SFP)